



# MAIRIE de PRUNAY-LE-GILLON



Boinville au Chemin – Crossay – Frainville – Gérainville – Les Vaux - Ymorville

<b>Séance</b>	<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>
<b>Date - Heure</b>	<b>15/03/2012 à 20h30</b>
<b>Lieu</b>	<b>Mairie</b>
<b>Session</b>	<b>Publique</b>
<b>Date de la convocation</b>	<b>9 mars 2012</b>

<b>Référence</b>	<b>CM-CR-2012-003</b>
<b>État du document</b>	<b>Validé</b>

<b>Présents</b>	<b>Patrick BARDE Christine DI GENNARO Jackie FERRE (maire) Lionel GAUTHIER Corinne LUCAS</b>	<b>Liliane MONTAUDOIN Didier RIVIERE Patrick VABOIS Nicolas VANNEAU</b>
<b>Pouvoir</b>	<b>Sylvie BEZANNIER donner pouvoir à Christine DI GENNARO Sylvie DE DEYN donne pouvoir à Lionel GAUTHIER Laurent DUMONT donne pouvoir à Jackie FERRE Ludovic NADEAU donne pouvoir à Nicolas VANNEAU</b>	
<b>Absent</b>	<b>Nathalie FLARY Jean Claude NOELL</b>	
<b>Secrétaire de mairie</b>	<b>Virginie CARTON</b>	
<b>Secrétaire de séance</b>	<b>Christine DI GENNARO</b>	
<b>Début de séance</b>	<b>20H30</b>	
<b>Fin de séance</b>	<b>21H50</b>	

## ORDRE du JOUR

01 - ouverture de la séance.....	02
02 - approbation du compte rendu de la précédente séance en date du 27 janvier 2012.....	02
03 – Convention fixant les conditions financières et patrimoniales consécutives à la dissolution du Syndicat Intercommunal d’Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la région de Prunay-le-Gillon, Theuville et Allonnes.....	02
04 – Demande de subvention pour la restauration de l’Eglise à la DRAC : délibération approuvant le projet d’investissement et le plan de financement .....	03
05 – Délibération du conseil sur l’avenant pour les travaux rue Henri Cornet et Chemin de la Vallée.....	03
06 - informations des différents départements communaux.....	03
07 - clôture de séance.....	04

## 01. OUVERTURE de SEANCE

Monsieur le Maire donne lecture des pouvoirs qu'il a en sa possession, Sylvie BEZANNIER donner pouvoir à Christine DI GENNARO, Sylvie DE DEYN donne pouvoir à Lionel GAUTHIER, Laurent DUMONT donne pouvoir à Jackie FERRE, Ludovic NADEAU donne pouvoir à Nicolas VANNEAU.

13 membres du conseil sont présents, le quorum est atteint.

Le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Christine DI GENNARO

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

Monsieur le Maire signale une erreur dans l'ordre du jour au point 5. L'avenant concerne les travaux rue Henri Cornet et non rue de l'Egalité et Chemin de la Vallée, l'ordre du jour modifié est donc le suivant :

01 - ouverture de la séance

02 - approbation du compte rendu de la précédente séance en date du 27 janvier 2012

03 – convention fixant les conditions financières et patrimoniales consécutives à la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la région de Prunay-le-Gillon, Theuville et Allonnes

04 – demande de subvention pour la restauration de l'Eglise à la DRAC : délibération approuvant le projet d'investissement et le plan de financement

05 – délibération du conseil sur l'avenant pour les travaux rue Henri Cornet et Chemin de la Vallée

06 - informations des différents départements communaux

07 - clôture de séance

## 02. APPROBATION du COMPTE RENDU de la PRECEDENTE SEANCE du 27 JANVIER 2012

Aucune remarque n'étant faite.

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 03. CONVENTION FIXANT les CONDITIONS FINANCIERES et PATRIMONIALES CONSECUTIVES à la DISSOLUTION du SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ALIMENTATION en EAU POTABLE (SIAEP) de la REGION de PRUNAY LE GILLON, THEUVILLE et ALLONNES

### Délibération 2012-12

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal sur une convention fixant les conditions financières et patrimoniales consécutives à la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP).

La commune de Prunay le Gillon et la Communauté de Commune de la Beauce Vovéenne (CCBV) sont chargées, chacune en ce qui la concerne, d'assurer l'exécution de la présente convention.

Monsieur le Maire précise que la dernière partie amenée à signer la présente convention, transmettra en Préfecture puis notifiera à l'autre partie la date de réception. La convention prendra effet le jour de cette notification.

Après débat, le conseil municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention

↳ Adopté par 12 voix et une abstention (Liliane MONTAUDOIN)

## 04. DEMANDE de SUBVENTION pour la RESTAURATION de l'ÉGLISE à la DRAC : DELIBERATION APPROUVANT le PROJET d'INVESTISSEMENT et le PLAN de FINANCEMENT

### Délibération 2012-11

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal sur le projet d'investissement et le plan de financement.

Monsieur le Maire soumet la délibération suivante :

Il est décidé d'approuver le projet de restauration des toitures de l'église Saint-Denis dont la 1ère tranche est estimée à 817 901.46 € TTC, soit 683 864.10€HT

Il est décidé d'approuver le plan de financement prévisionnel comme suit :

Etat :	205 159.23€ (30% du HT)
Région :	40 000 € (5.85%)
Département :	125 000 € (18.28%)
Chartres Métropole :	104 129.50 € (15.23%)
Fondation du Patrimoine :	32 872 € (4.80%)
fonds propres :	176 703.37€ (25.84%)
+ TVA =	134 037.36€

Après débat, le conseil municipal :

- approuve le projet d'investissement et le plan de financement ci-dessus détaillé
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires

☞ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 05. DELIBERATION du CONSEIL sur l'AVENANT pour les TRAVAUX rue HENRI CORNET et CHEMIN de la VALLE

### Délibération 2012-13

Monsieur le Maire soumet au conseil un avenant concernant les travaux rue Henri Cornet et Chemin de la Vallée.

En effet, considérant la modification des quantités estimées lors de l'établissement du marché de travaux et la demande de travaux supplémentaires de la commune.

Cet avenant a pour objet de modifier les quantités initiales des prestations.

Après débat, le conseil municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2

☞ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 06. INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire laisse la parole aux adjoints

☞ **Patrick BARDE** précise que :

- toutes les habitations concernées par le contrôle de l'assainissement a été fait. Celui-ci est valable 5 ans
- les formulaires concernant l'urbanisme ont changé, ils sont téléchargeables sur le site de Prunay le Gillon

☞ **Nicolas VANNEAU** informe que :

- le 29 février dernier, avec Monsieur le Maire, nous nous sommes rendus à Chantilly à l'atelier de Madame Adam, restauratrice du tableau Lecocq qui a été mis en restauration. Le travail pour cette restauration s'est avéré important, en effet, la peinture se décollait et il a fallu nettoyer la toile. La fin des travaux est prévue pour la fin de l'année. La population pourra admirer le travail fait par un temps d'exposition du tableau.
- le thème du repas des aînés est les années 1960. Les invitations ont été lancées
- les invitations pour la FNACA sont faites
- une lettre a adressé aux « aînés » pour la confection de fleurs pour l'accueil des Pruniers de France et la fête du 14 juillet. Le rendez-vous est fixé au 28 mars en mairie à partir de 14 heures

☞ **Christine DI GENNARO** informe que :

- le service « filibus à la demande » proposé par Chartres Métropole s'étend pour les vacances d'avril aux jeunes sur les mêmes bases de fonctionnement mais le point de ramassage se fait à l'abribus.

☞ **Jackie FERRE** donne les informations suivantes :

- lavage des points d'apport volontaire aériens destinés au tir des emballages ménagers, du papier et du verre
- La Poste : montant de l'indemnité pour les AP de 972€ à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au lieu de 950€
- demande de subventions au titre de la DETR pour 2012, les dossiers sont complets
- remerciements de l'APE et des Anciens Combattants pour le versement de subventions
- remerciements de Madame VALLIN concernant l'accueil de sa fille pendant son stage de 3<sup>ème</sup>
- remerciement de Monsieur ROGIN pour la pose de filet au stage
- désignation du commissaire enquêteur pour le PLU

#### Quelques dates

- |                           |   |
|---------------------------|---|
| - 31 janvier              | Chartres Métropole  |
| - 1 <sup>er</sup> février | Chartres Métropole  |
| - 3 février               | AG de l'Eglise  |
| - 2-14-24-27/2            | Chartres Métropole  |
| - 24 février              | Exposition sur les marées noires à l'école par la classe de CE1 |
| - 29 février              | Visite de l'atelier de Madame ADAM                              |
| - 7-9-15/3                | Chartres Métropole  |

#### Dates à venir

- |        |   |
|--------|---|
| - 25/3 | Commémoration de la FNACA à 9 heures 45                           |
| - 2/4  | Retrait de la dalle funéraire par le restaurateur Olivier Rolland |
| - 7/4  | Repas des aînés   |

Lors du prochain conseil municipal sera évoqué l'accueil des Pruniers de France le week-end de la Pentecôte.

Avec l'entrée de 2 nouvelles collectivités, Voise et Francourville, la tournée de ramassage des ordures va être modifiée.

Le service « portage de repas » rencontre un franc succès.

## **07. CLOTURE de SEANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures 50.